

JOURNÉE DOCTORAT MESRI – 18 JUIN 2019

# RETOURS SUR WED 2018

CHRISTELLE GOUTAUDIER, Professeure  
Responsable Collège Doctoral Université de Lyon

**WORKSHOP  
ENCADREMENT  
DOCTORAL**

➔ **2<sup>ème</sup> édition – Lyon – 28 et 29  
novembre 2018**

➔ **Organisé par**



➔ **Patronage de**



**INSTITUT DE FRANCE  
Académie des sciences**

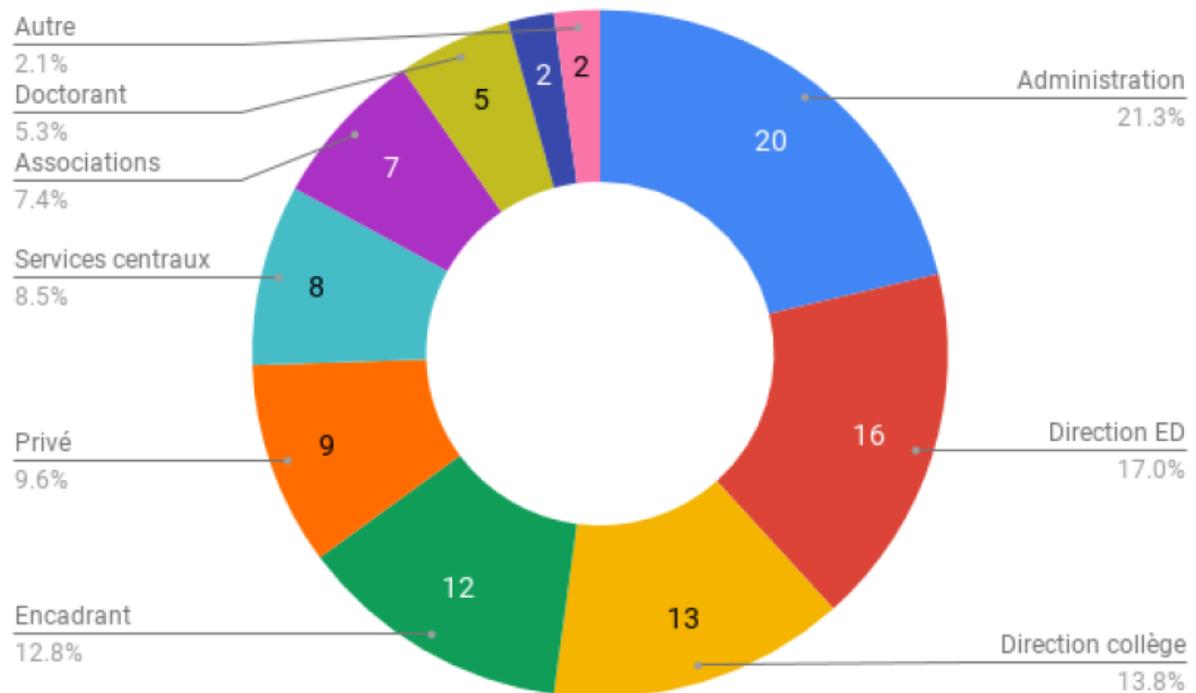


**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**



# PRINCIPES DE L'ÉVÉNEMENT

## ➔ Réunir les acteurs du doctorat



## ➔ Travailler ensemble sur les problématiques actuelles

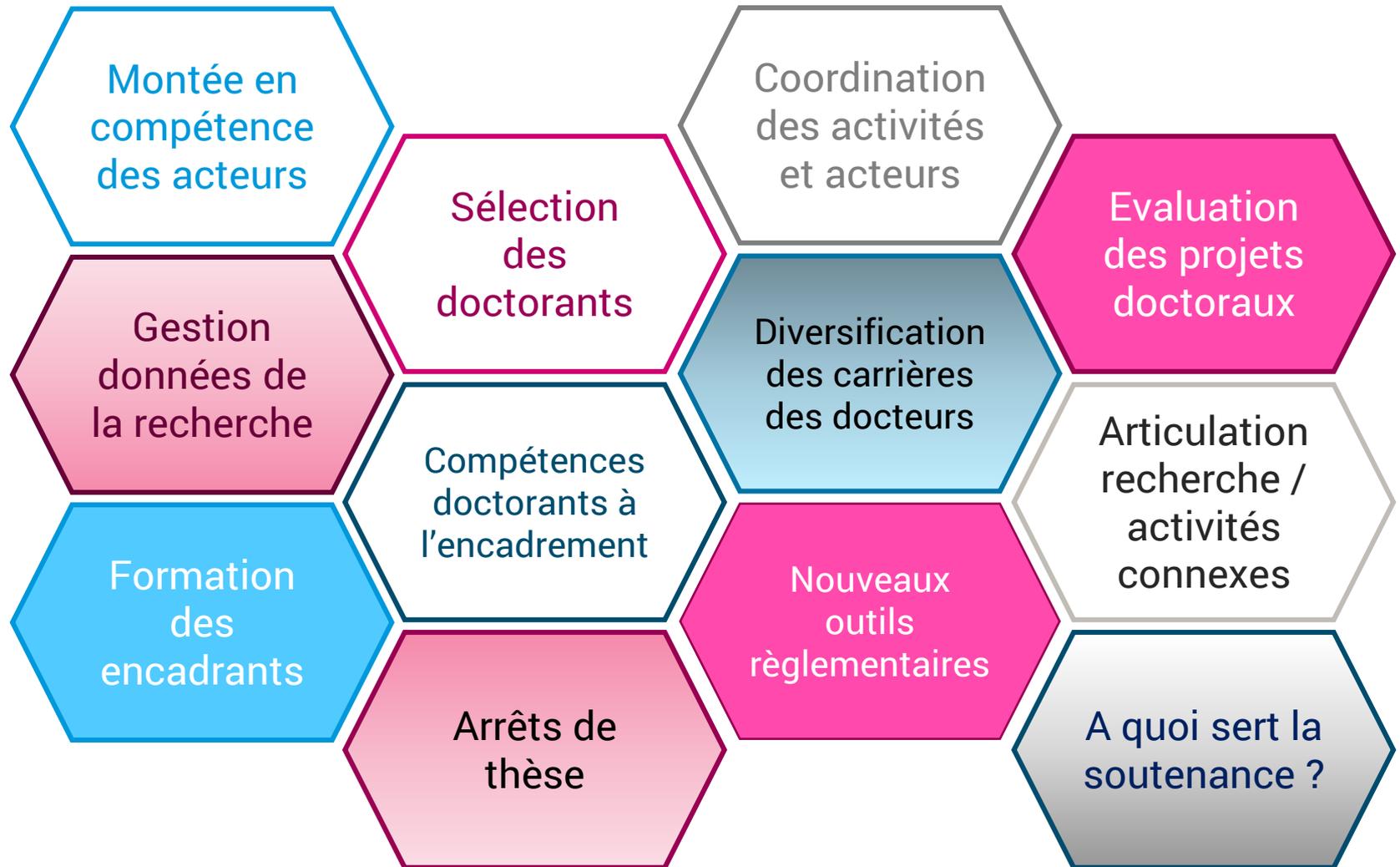
## ➔ Proposer des solutions concrètes et réalistes

## ➔ Diffuser librement le recueil de propositions

# THEME : QUALITE DU DOCTORAT

- ➔ **Plusieurs acceptations possibles :**
  - ➔ **Qualité des processus d'accompagnement, de formation et de suivi**
  - ➔ **Qualité du projet de recherche doctoral**
- ➔ **Conditions déterminantes identifiées :**
  - ➔ **Fréquence des rencontres doctorant / encadrant(s)**
  - ➔ **Sentiment d'accompagnement perçu par doctorant**
  - ➔ **Sociabilisation au sein communauté scientifique**
  - ➔ **Relation interpersonnelle doctorant / encadrant positive**

# 12 ATELIERS PARTICIPATIFS



# FOCUS 1 : COMMENT FACILITER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTEURS EN CHARGE DU SUIVI DU PROCESSUS DOCTORAL?

- ➔ **Objectifs** : partager, simplifier et homogénéiser les pratiques en place dans l'ensemble des structures en charge du processus doctoral
  
- ➔ **Acteurs** : responsables et personnels administratifs des ED et Collèges Doctoraux
  
- ➔ Proposition 1 : **définir organigramme** avec fiche de poste et compétences associées
  - ✓ Gestionnaire ED/inscriptions : anglais, autonomie, profil IT, ...
  - ✓ Directeur ED : management, gestion conflits, règlementation, ...
  - ✓ Chef de projet transverse : personne ressource, international, ...
  
- ➔ Proposition 2 : définir un **plan de formation**
  - ✓ Accompagner à la prise de fonction
  - ✓ Disposer de documents clairs et uniques de procédures
  
- ➔ Proposition 3 : **échanger** les bonnes pratiques et **favoriser la communication** entre les acteurs : site web, système d'informations partagé
  
- ➔ **Impératifs** : volonté politique, financière, compréhension des enjeux

## FOCUS 2 : FORMATION DES ENCADRANTS FORMER QUI ? A QUOI ? COMMENT ?

### ➔ Etat des lieux : **formats variables**

- ✓ Journée(s) obligatoire / non obligatoire pour candidats à l'HDR
- ✓ « cafés de la pédagogie » pour favoriser une pratique réflexive
- ✓ Séminaire regroupant encadrants et doctorants ...

### ➔ **Risques** identifiés :

- ✓ Résistance, voire opposition de la communauté si caractère obligatoire
- ✓ Formations par disciplines qui limite les remises en question des pratiques
- ✓ Cible unique « jeunes encadrants » : nécessité de partage d'expérience et renouvellement des connaissances en cours de carrière

### ➔ Proposition 1 : **proposer un catalogue de formations** pour les encadrants

- ✓ enjeux et réalités du doctorat aujourd'hui ;
- ✓ connaissance du monde de l'entreprise et de la fonction publique, clefs du bon fonctionnement d'un projet CIFRE ;
- ✓ enjeux et objectifs d'un comité de suivi : organisation, participation ;
- ✓ méthodes de prévention et de gestion des conflits ;
- ✓ ...

## FOCUS 2 : FORMATION DES ENCADRANTS FORMER QUI ? A QUOI ? COMMENT ?

- ➔ Proposition 2 : **bien communiquer** sur les dispositifs mis en place
  - ✓ via les unités de recherche
  - ✓ se fonder sur le collectif : témoignage personnes formées, réunions de labo
  
- ➔ Proposition 3 : **dispositifs incitatifs** (nouveaux recrutés / candidats HDR / MOOC attractifs ...)
  
- ➔ Proposition 4 : **implication des tutelles** (offre globale de formation, financement)

# RECOMMANDATIONS POUR TOUS

## Pour les établissements

- Aider les gestionnaires d'ED et d'inscription, par des mises en réseaux, des échanges de pratiques, des plans de formation spécifiques et des fiches de poste formalisées
- Intégrer la question de la montée en compétences des doctorants de façon transverse dans de multiples dispositifs : charte du doctorat, comités de suivi individuels, formations
- Mettre en place des guichets uniques pour les doctorants, après une réflexion poussée sur la coordination des activités et des structures au sein de l'établissement
- Sensibiliser l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs aux compétences acquises par la pratique de la recherche
- Intégrer les formations à l'encadrement doctoral dans le cadre des formations des nouveaux maîtres de conférences
- Organiser des échanges entre directions d'ED pour harmoniser ou identifier les raisons de différences dans les pratiques liées aux outils d'accompagnement et de suivi (en particulier, comité de suivi individuel, convention de formation)

## Pour les écoles doctorales

- Évaluer les propositions de projets de doctorat en prenant en compte leur aspect novateur, leur faisabilité et l'intégration du doctorant dans un environnement de recherche
- Formaliser et afficher les modalités de recrutement/sélection des doctorants
- Développer les contacts entre doctorants et docteurs : réseau alumni, tables-rondes de témoignage
- Organiser des comités de suivi individuel dès la première année de doctorat
- Favoriser la réflexion sur les compétences de façon précoce, notamment en sensibilisant à l'utilisation du portfolio de compétences
- Intégrer dans les formations à l'éthique et à l'intégrité les questions liées à la gestion des données (reproductibilité, traçabilité, ouverture, ...)

## Pour le HCERES

- Diffuser des synthèses annuelles des évaluations des ED pour permettre aux ED de se comparer aux données nationales

## Pour les structures organisant les formations à l'encadrement doctoral

- Proposer aux encadrants des formations qui abordent la question de la montée en compétences, du recrutement, de la poursuite de carrière
- Communiquer sur ces formations via les unités de recherche et en s'appuyant sur les témoignages des personnes formées
- Limiter le caractère obligatoire des formations, ou le restreindre à des sensibilisations portant sur la bibliographie et la réglementation

## Pour les encadrants

- Profiter de la rédaction de la convention de formation pour discuter de façon précoce avec les doctorants des pistes de poursuite de carrière envisagées et des modalités de gestion des données de la recherche
- Se former aux aspects de recrutement, de poursuite de carrière, d'intégrité et de montée en compétences dans la relation d'encadrement

## Pour le MESRI

- Être exemplaire sur l'ouverture des données (notamment celles des enquêtes sur les ED) et proposer un cadre méthodologique partagé pour le recueil et l'ouverture de données administratives relatives au doctorat
- Prendre en compte le coût de l'organisation de formations à grande échelle des encadrants doctoraux dans les dotations aux établissements
- Clarifier les difficultés juridiques liées à la terminologie de la convention de formation

## Pour les associations nationales impliquées dans le doctorat

- Créer et animer un réseau des gestionnaires d'ED et d'inscription des doctorants
- Coordonner des actions de communication à destination du grand public sur les compétences acquises par la pratique de la recherche
- Organiser une étude nationale à grande échelle des interruptions prématurées de doctorat pour les caractériser

# WED 2018

- ➔ Recueil de propositions : <https://w-e-d.info>
- ➔ Importance de la démarche adoptée : partage d'idées et de pratiques pour progresser plus rapidement sur la qualité et la reconnaissance du diplôme national de Doctorat.

Le WED'18 a été organisé grâce au partenariat des organisations suivantes :

Graduate  
Research School

université  
de **BORDEAUX**

**B**elpaeme Conseil  
*Conseil et Stratégie RH  
Accompagnement et Formation*

**ID<sup>2</sup>**  
CONSEIL



agætis  
Big Data & Data Science



**PhDTalent**



**GRANDLYON**  
la métropole